

Broyage des végétaux à domicile



GRAINE Provence Alpes Côte d'Azur



Le Marconi, Domaine du Petit Arbois, Avenue Louis
Philibert

13290 Aix-en-Provence

[Voir le site internet](#)

Juan-carlos Dayot

juancarlosdayot@grainepaca.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

```
[[{"fid": "36580", "view_mode": "default", "fields":  
{"format": "default", "target": "notSet", "title": "", "link_text": "fiche_optigede_com_com_vallee_des_baux_alpilles.pdf",  
"1": {"format": "default", "target": "notSet", "title": ""}, "attributes": {"class": "media-element file-default", "data-  
delta": "1"} } ]]
```

La Communauté de communes de la Vallée Baux-Alpilles collecte environ 6500 tonnes de végétaux dans ses déchèteries chaque année, soit la moitié des tonnages de déchèteries. Le brûlage des végétaux est interdit. Afin de proposer une alternative à ses administrés, la CCVBA développe son service de broyage à domicile, permettant aux particuliers de broyer leurs végétaux, d'éviter des trajets en déchèteries mais également de valoriser ses déchets en ressource pour leur jardin sous forme de broyat.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

```
[[{"fid": "36581", "view_mode": "default", "fields":  
{"format": "default", "target": "notSet", "title": "", "link_text": "fiche_optigede_com_com_vallee_des_baux_alpilles.pdf",  
"2": {"format": "default", "target": "notSet", "title": ""}, "attributes": {"class": "media-element file-default", "data-  
delta": "2"} } ]]
```

Réduire les apports en déchèteries Réduire les coûts de traitement des végétaux Valoriser un déchet en ressource et favoriser la retour à la terre de la matière organique Sensibiliser les usagers à jardiner au naturel à travers le réemploi du broyat Lutter contre le brûlage des déchets verts

Résultats quantitatifs

En 1 an : 160 rendez-vous ; 2 000 m³ de végétaux broyés soit 400 tonnes ; 1000 m³ de broyat rendus à la terre ; une économie nette de 9 000 € pour la collectivité. Le broyat est pour 75% conservé par les particuliers, et pour les 25% non conservé, proposé en libre-service et gratuitement dans nos déchèteries.

Résultats qualitatifs

Le service est effectué par une entreprise d'insertion (contrat de prestation externe). 3 personnes en insertion sont employées pour la gestion du service, 1 personne a pu pérenniser son emploi grâce au service. Le personnel du prestataire ainsi que les agents du service déchets de la Communauté de Communes ont été formés à l'intérêt de l'utilisation du broyat au jardin. Les agents techniques des communes ont également été formés. Les habitants sont sensibilisés au réemploi du broyat par le prestataires et via un guide de réemploi du broyat réalisé spécialement pour le service.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Un marché public nous a permis de trouver un prestataire employant des personnes en réinsertion. La collectivité a acheté un broyeur et un camion plateau. Le particulier appelle un numéro créé spécialement pour le service pour prendre rendez-vous. Le prestataire gère la prise de rendez-vous, emprunte le broyeur et le camion plateau auprès de la CCVBA et assure le rendez-vous. Le particulier signe un bon d'intervention après la prestation, qui est transmis à la CCVBA. C'est la CCVBA qui envoie une facture au particulier. Tarif : 45 €/h, pour 10m3 par heure dans le cas où le particulier conserve le broyat à domicile ; 70 €/h dans le cas où le particulier souhaite que le broyat soit évacué. Pour 75% des rendez-vous, le broyat est conservé sur place et valorisé. Un guide du réemploi du broyat a été réalisé avec le prestataire pour sensibiliser les habitants. Il est remis aux bénéficiaire du service à la fin de la prestation. Le guide inclut les intérêts agronomiques du broyat et les conseils pratiques de son utilisation en paillage. Un flyer de communication reprenant les consignes de préparation de l'intervention, les tarifs et les coordonnées du prestataires pour la prise de rendez-vous a été réalisé avec le prestataire. Il a été déposé en libre-service dans les mairies, diffusé sur internet (site internet et réseaux sociaux) et à l'accueil de la CCVBA.

Planning

Marché : 2021 Lancement : novembre 2021

Moyens humains

En interne : 1 personnes du service déchets pour le suivi du marché et des indicateurs, 1 personne du service comptabilité pour la facturation et 1 personne du service déchets pour la gestion broyeur (prêt au prestataire, suivi de l'état et des réparations du matériel). Prestataire : 3 personnes présentes lors des interventions et 1 personne pour la prise et le suivi des rendez-vous.

Moyens financiers

Investissement matériel : 1 broyeur et un camion plateau pour un total de 60 000 € TTC environ Prévisionnel de 65 000 €/an hors taxes pour le fonctionnement Première année : 30 000 €/an TTC

Moyens techniques

1 broyeur 1 camion plateau

Partenaires mobilisés

Ademe, Région, Europe (LIFE Smart Waste), Delta Sud Initiatives

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Communication importante, fort taux d'habitats avec jardin

Difficultés rencontrées

Le broyeur demande un entretien régulier et l'usure et la casse semblent inévitables. Une attention particulière doit être portée lors du broyage : éviter les pierres, les fil métalliques. Le prêt de matériel à l'association d'insertion implique un état des lieux réguliers et des négociations sur la prise en charge des réparations.

Recommandations éventuelles

Sélectionner une entreprise/structure d'insertion bien structurée et spécialisée dans l'entretien des jardins Assurer une vigilance sur l'entretien et le rendu en état du broyeur lorsque celui-ci n'appartient pas à l'asso/entreprise. Trouver un exutoire pour le broyat que les particuliers ne souhaitent pas garder. Certaines essences sont à éviter et à préciser dans un règlement usager, ainsi que les feuilles seules, la tonte de pelouse, les piquets, le bois de construction.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | REEMPLOI | BROYEUR | ADMINISTRATION PUBLIQUE | COLLECTIVITES LOCALES | GESTION DE PROXIMITE | GESTION COLLECTIVE | COOPERATION LOCALE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Contact ADEME

Mars 2024

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Sandrine CANDELIER

sandrine.candelier@ademe.fr

Direction régionale Provence-
Alpes-Côte d'Azur